

Doc 3 p. 332

Tous uniques

Tu es unique, comme Abdou est unique, comme Céline est unique. Il n'existe pas sur terre deux empreintes digitales rigoureusement identiques. C'est pour cela que, dans les films policiers, on commence par relever les empreintes laissées sur les objets pour identifier les personnes qui se trouvaient sur les lieux du crime. On pourrait ajouter [...] que chaque individu a un ADN¹ qui le différencie de tous les autres.

- Tahar Ben Jelloun, *Le Racisme expliqué à ma fille*, Seuil, 1998, n. éd. 2009.

1. Constituant spécifique à chaque individu, élément essentiel de l'hérédité.

Doc 4 p. 333

Une même espèce humaine

a. Le point de vue du biologiste

Pour les scientifiques, deux populations appartiennent à la même espèce si des individus de chacune d'elles, d'âge et de sexe appropriés, sont capables d'avoir des descendants. Chez les humains, il y a très longtemps que les navigateurs, les marchands, les militaires et autres voyageurs ont démontré que des gens de toutes les populations de la Terre pouvaient faire des enfants et avoir une descendance. Il y a soit une race humaine, soit six milliards.

- André Langanay, biologiste, *Textes et Documents pour la classe*, n° 744, nov. 1997, © Réseau-Canopé.

b. Le point de vue de l'historien

Les découvertes de la génétique¹ depuis une trentaine d'années, permettent d'affirmer qu'on ne peut plus dire aujourd'hui qu'il existe « quatre races d'hommes » ni qu'il y en ait une qui soit « plus parfaite » que les autres. La couleur de la peau est due à la plus ou moins grande abondance dans l'épiderme, d'une substance, la mélanine, dont la

Chapitre 17 – L'égalité et la solidarité, pour vivre ensemble

quantité varie avec l'importance du rayonnement solaire. [...] La génétique des populations a permis de remonter l'histoire des hommes et elle conclut à l'origine commune de l'humanité.

- Gilles Manceron, historien, *Textes et Documents pour la classe*, n° 744, nov. 1997, © Réseau-Canopé.

1. Science qui étudie l'ensemble des gènes d'une espèce, par exemple l'espèce humaine.

Doc 1 p. 334

Jamel vu par... Jamel

Extrait d'une interview de Jamel Debbouze suite aux attentats commis à Paris en janvier 2015.

Je suis français, musulman, artiste. Je suis né à Paris, dans le quartier de Barbès [en 1975], j'ai grandi à Trappes. Je suis père de deux enfants, marié à une chrétienne, journaliste [...]. Et ça pour moi, c'est la France ! [...] La France de la différence, de la multi-culture, de l'amour, de la tolérance, de la paix, un pays avec des valeurs nobles. [...]

La France a permis à mes parents de travailler, elle les a aidés quand ils en ont eu besoin et pour tout ça je remercie la France, et je suis pleinement citoyen, et je défendrai la France corps et âme pour tout ce qu'elle a apporté à ma famille et à tous les gens qui comme nous arrivaient d'un autre pays.

■ 7 à 8, TF1, 18 janvier 2015.

Doc 2 p. 334

Son parcours d'humoriste

[À Trappes,] Jamel rencontre Alain Degois, dit « Papy », éducateur, organisateur d'ateliers de théâtre d'improvisation dans les collèges et les lycées [...]. Papy repère Jamel au collège Gustave-Flaubert et lui fait alors rejoindre la troupe d'impro de Trappes.

En 1991, la troupe participe au 1^{er} championnat de France juniors d'improvisation [...]. L'équipe de Jamel, dont il est capitaine et se composant de trois filles et de trois garçons, finit vice-championne de France. [...] L'idée de créer un spectacle trotte dans la tête de Jamel... Il présente alors, en avril 1995, son premier spectacle « C'est tout neuf », mis en scène par Papy à Trappes.

■ www.jameldebbouze.fr/jamel/bio.

Doc 5 p. 335

Ce que dit la loi

a. Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

Art. 7. L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité.

b. Code civil

Art. 55. Les déclarations de naissance sont faites, dans les trois jours de l'accouchement, à l'officier de l'état civil du lieu.

Art. 61. Toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de nom.

Art. 311-21. [Les parents] choisissent le nom de famille [de l'enfant] : soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux [...]. Le nom [donné au premier enfant] vaut pour les autres enfants communs.

Doc 6 p. 335

Les « enfants fantômes »

Selon l'Unicef, chaque année dans le monde, environ 50 millions de nouveau-nés ne sont pas inscrits à l'état civil.

Les enfants qui ne figurent sur aucun document officiel sont des enfants dits « invisibles » : cela signifie qu'ils n'ont aucune existence légale. Ils ne disposent pas de papiers d'identité. Ils ne bénéficieront pas de la scolarisation, des soins de santé, etc. La violation de leurs droits passera inaperçue, car ils sont des enfants invisibles au regard de la société.

■ <http://www.humanium.org/fr/enfants-sans-identite/>

Doc 1 p. 336

Des exemples de l'action du Défenseur des droits

a. L'histoire de Titouan

Le 7 mars 2014, un délégué du Défenseur des droits est informé par une journaliste de la situation de Titouan, élève de seconde, empêché de participer à un voyage scolaire en Pologne avec sa classe, du fait de son handicap. En effet, Titouan est sourd. Sa maman souhaite porter plainte pour discrimination en raison du handicap et contacte le délégué. Celui-ci apprend que l'Institut national des jeunes sourds (INJS) peut assurer l'accompagnement de ce voyage. Une rencontre entre l'établissement spécialisé et le lycée est alors organisée pour trouver un accord.

Une solution a finalement été trouvée pour que Titouan puisse profiter de ce voyage avec ses camarades.

b. L'histoire de Fathia

Fathia, infirmière diplômée d'État et titulaire du certificat de formation aux premiers secours en équipe, est déclarée inapte au poste d'infirmière chez les sapeurs-pompiers en raison de sa taille

Chapitre 17 – L'égalité et la solidarité, pour vivre ensemble

(1,51 m). La taille minimale requise est de 1,60 m avec une tolérance de 3 cm.

Elle contacte alors le Défenseur des droits qui saisit les services du ministre de l'Intérieur pour faire évoluer la réglementation. Conformément aux recommandations du Défenseur des droits, la condition de taille exigée des sapeurs-pompiers est supprimée par un arrêt du 17 janvier 2013 du ministre de l'Intérieur.

Grâce à cette intervention, Fathia est engagée au poste d'infirmière sapeur-pompier volontaire depuis le 1^{er} avril 2013.

■ D'après le site www.defenseurdesdroits.fr.

Doc 3 p. 337

Ce que dit la loi

1. Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de l'apparence physique, du patronyme, du lieu de résidence, de l'état de santé, du handicap, des caractéristiques génétiques, des mœurs, de l'orientation ou identité sexuelle, de l'âge, des opinions politiques, des activités syndicales, de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

2. La discrimination [...] est punie de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'elle consiste :

1° à refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ; [...]

3° à refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne [...].

■ Article 225 du Code pénal.

Doc 5 p. 337

Lutter contre le racisme dans le football

a. L'action de la LICRA

La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) s'associe aux semaines d'action FARE (*Football Against Racism in Europe*) aux côtés de milliers de participants – les *Football People* – unis en Europe pour combattre les discriminations au nom des valeurs positives du football.

■ www.licra.org/fr.

Doc 3 p. 339

Ce que dit la loi

Art. 1^{er}. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Art. 2.1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion.

- **Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948.**

Art. 1^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

- **Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789.**

Doc 4 p. 339

S'engager contre le racisme et l'antisémitisme au collège

« Ici Pierre-Norange, on représente le mélange [...] contre le sexisme et toutes les formes de racisme. » Cet extrait de l'hymne du collège Pierre-Norange, écrit par des élèves, symbolise la démarche entreprise par l'établissement aux 16 nationalités différentes.

Durant l'année scolaire, une trentaine de collégiens ont ainsi participé à un atelier, avec pour objectif de « mettre en valeur le vivre ensemble et la diversité culturelle du collège, et pour certains, de témoigner de leurs parcours d'enfants d'immigrés », explique Isabelle Mayol-Bertrand, professeure d'espagnol. Théâtre, chant et danse ont ainsi fait état de cette diversité, appuyée par une exposition sobrement titrée *Portraits*.

■ D'après *Ouest France*, 27 septembre 2013.

Doc 2 p. 341

Différents et égaux en droit

Nous ne sommes pas égaux naturellement : nous avons des tailles inégales, des poids inégaux, des talents inégaux, des forces physiques inégales [...]. La République ne nie pas cette réalité, ni ne veut supprimer les différences entre chaque homme et chaque femme. Mais elle veut organiser la société pour que chacun ait les mêmes droits, c'est-à-dire des droits égaux [...]. C'est le rôle de la loi qui s'applique de façon égale à toutes les femmes et à tous les hommes de la République. L'égalité est indissociable de la liberté et de la fraternité.

■ Alain Etchegoyen, *Guide républicain*,
SCEREN Réseau-Canopé, Delagrave, 2004.

Doc 3 p. 341

Ce que dit la loi

Les représentants du peuple français [...], considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics [...] ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme [...] afin que les réclamations des citoyens tournent toujours au bonheur de tous.

Art. 1^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Art. 6. [La loi] doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

- Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789.

Doc 4 p. 341

Le témoignage de Caroline, bénévole aux Restos du Cœur

Depuis cinq ans, je participe aux collectes alimentaires des Restos du Cœur en Moselle, je donne un coup de main, bénévolement. [...] Je pense qu'il faut toujours avoir en tête que nous pourrions être à la place de ces gens dans le besoin [...]. Avec mon mari, nous enseignons cette notion de partage et de dons à nos trois enfants. [...] Des personnes donnent en nous disant : « quand j'en avais besoin, vous [les Restos] étiez là, j'ai connu la galère, et maintenant c'est à moi d'aider. »

■ 20 Minutes, 28 novembre 2011.

Doc 2 p. 342

L'engagement auprès des pauvres

Hiver 1960. Le feu a pris dans les papiers qui calfeutrent les parois disjointes des abris. Deux enfants sont morts. Se dégage une puanteur insurmontable puisqu'il est impossible de se laver, de se sécher. Ici, les familles n'ont que trois points d'eau pour ce grand bidonville, pas de toilettes, pas d'électricité. Je ne peux pas en prendre mon parti. [...]

Le père Joseph Wresinski était attentif à ce que disaient les parents : il faudrait trouver un travail pour trouver un logement ; on ne serait pas si souvent malades ; les petits iraient à l'école si on habitait moins loin et que la maman puisse les laver, laver leurs habits et surtout les faire sécher. [...] Quand j'avais quitté le chemin boueux pour attendre l'autobus dans une vraie rue, j'avais senti, au fond de moi, que je reviendrais. [...] Je viens de comprendre que je serai solidaire de ces familles, jusqu'à ce que l'injustice s'arrête, tant que leur pauvreté les privera de leurs droits.

■ Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *Le Secret de l'espérance*,

© Librairie Arthème-Fayard, 2001.

Doc 4 p. 343

1998 : la loi contre les exclusions

Art. 1^{er} – La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains. [...] La présente loi tend à garantir l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la protection de la famille et de l'enfance.

Leçon

L'égalité et la solidarité, pour vivre ensemble

➤ Comment s'engager pour faire vivre l'égalité et la solidarité ?

A L'égalité, principe et valeur de la République

1. Principe fondateur de la République française, l'égalité est inscrite dans la Constitution et dans la devise. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) proclame que les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits. Parmi ces droits, une **identité légale** pour tous et une **identité personnelle** pour chacun.

2. L'égalité en droit n'empêche pas qu'aujourd'hui, en France, de nombreuses personnes soient victimes de discriminations liées à l'origine, la religion (**antisémitisme** et islamophobie), la santé, le sexe, ou encore l'âge. En application de la loi, les juges punissent les auteurs de discriminations.

B La solidarité, contre les inégalités

1. Agir pour réduire les inégalités sociales, c'est faire preuve de solidarité. C'est appliquer l'un des principes inscrits dans la devise de la République, la fraternité, qui reconnaît la dignité de chacun.
2. La solidarité peut prendre la forme d'une action durable dans des associations humanitaires (ATD Quart-Monde, les Restos du Cœur...) qui se mobilisent contre l'exclusion. Chacun peut soutenir une association en faisant un don ou en s'investissant comme bénévole.

Vocabulaire

- *Antisémitisme*

Haine des juifs.

- *Identité légale*

Identité officielle d'une personne, protégée par l'État.

- *Identité personnelle*

Ensemble de caractéristiques qui distinguent un individu d'un autre (nom, prénom, date de naissance...).

Connais-tu...

La fraternité

Elle est un idéal, une valeur de l'humanité tout entière, comme en témoigne l'article 1^{er} de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). La fraternité se traduit dans la vie de tous les jours par des actes de solidarité.

L'égalité

L'égalité est un des trois éléments de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Sans égalité, il n'y a pas de véritable liberté ni de fraternité possible.

Doc 1 p. 345

L'égalité s'oppose-t-elle à la liberté ?

La liberté et l'égalité sont deux principes juridiques, ce qui signifie que la liberté passe par la protection des lois et que l'égalité suppose non seulement que la loi soit la même pour tous mais que l'on tende à une répartition équitable des biens. Mais trop de liberté peut nuire à l'égalité, trop d'égalité peut entraver la liberté. Il faut donc un troisième terme pour faire fonctionner ensemble ces deux sœurs ennemies et c'est la fraternité.

- Jacques Ricot, philosophe, *Ouest France*, 19 mars 2015.

Chapitre 17 – L'égalité et la solidarité, pour vivre ensemble

Doc 2 p. 345

Ce que dit la loi

La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle [...].

■ Préambule de la Constitution de 1946.